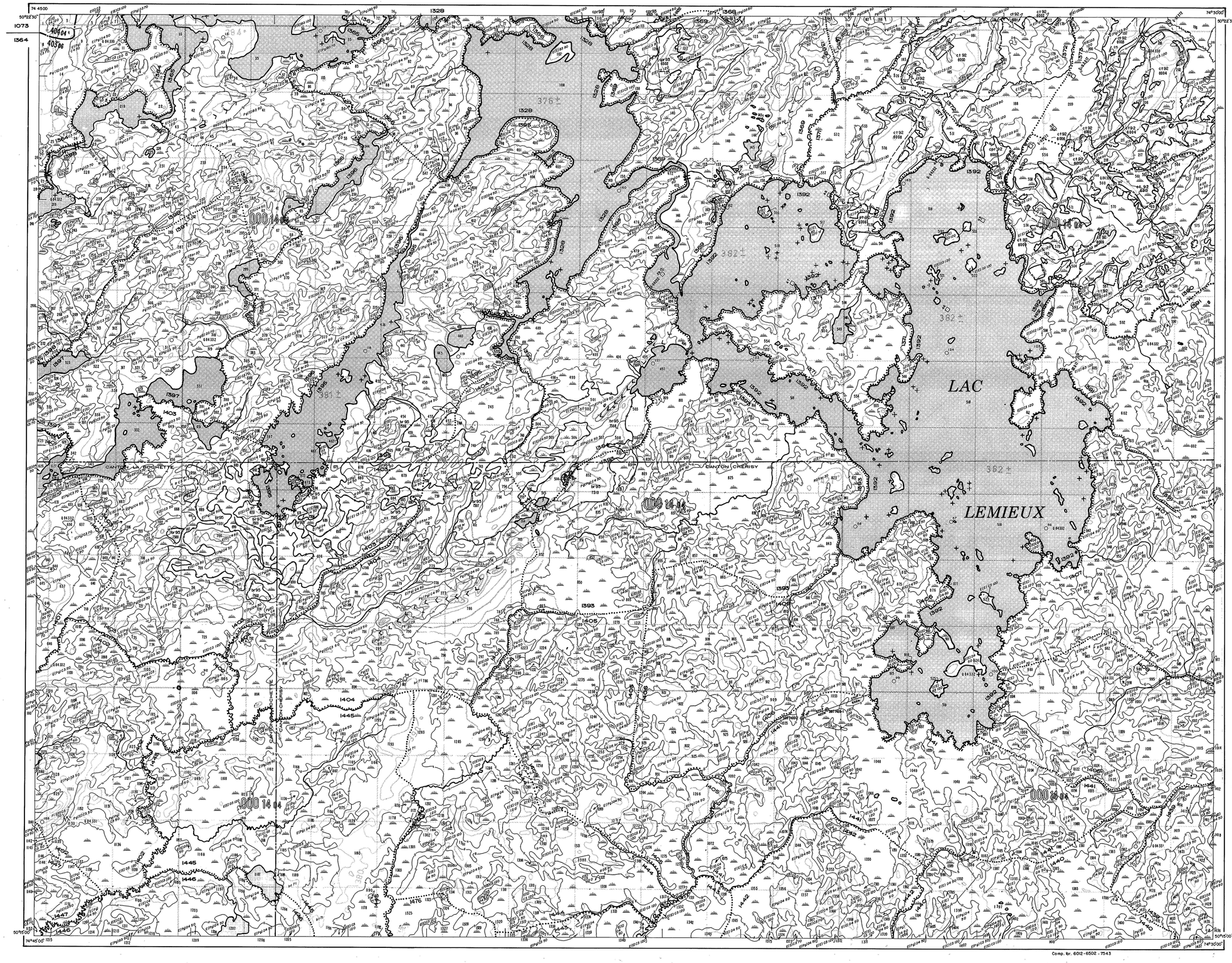

Comp. tr. 6012-6502-7543

À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes successives	cpb
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (coupe ou à-plat)	cp2
Plantation à racines nues	pr
Plantation en récipients	pr1
Plantation en mottes	pr2
Ensemencement	e
Épinette commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (abattre fibres)	ec2

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pn)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— à pin rouge	R (Pr)
— à pin gris	R (Pg)
— à mélèze (sibérien)	R (Mz)
— à peuplier	R (Pe)
— à mélèze (sélection)	R (Mz)
Pessière	E
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (C)
— à sapin	E (S)
— à peuplier	E (Pe)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— à pin rouge	E (Pr)
— à pin gris	E (Pg)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— (plantation d'épinette blanche)	Epb p
— (plantation d'épinette de Norvège)	Epn p
— (plantation d'épinette noire)	Epn p
— (plantation d'épinette rouge)	Epr p
Sapinière	S
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— à pin rouge	S (Pr)
— à pin gris	S (Pg)
— à peuplier	S (Pe)
— à mélèze	S (Mz)
— (plantation de sapin baumier)	Sab p
Pinède à pin blanc	Pb
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pb)
— avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— avec sapin	Pb (S)
— avec pin gris	Pb (Pg)
— avec peuplier	Pb (Pe)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec sapin	Pr (S)
— avec pin blanc	Pr (Pb)
— avec pruche	Pr (Pu)
— (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— avec mélèze	Pg (Mz)
— avec pin rouge	Pg (Pr)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— avec peuplier	Pg (Pe)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— (plantation)	Pg p
— Plantation de pin sylvestre	Psb p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (Mz)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— à pin gris	C (Pg)
— à peuplier	C (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	Tho p
Pruchière	Pu
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— à thuya (cèdre)	Pu (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— à mélèze	Pu (Mz)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— à pin rouge	Pu (Pr)
— à pin gris	Pu (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— (plantation)	Pu p
Mélèzin	Mz
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mz (Mz)
— à thuya (cèdre)	Mz (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Mz (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Mz (Pb)
— à pin rouge	Mz (Pr)
— à pin gris	Mz (Pg)
— à peuplier	Mz (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche	Mz (S)
— (plantation de mélèze européen)	Mel p
— (plantation de mélèze japonais)	Mel p
— (plantation de mélèze sibérien)	Mel p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg01)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb01)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr01)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R01)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S 01)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E 01)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb (S)	Bb (S 01)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E 01)
— — — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pg01)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Pb01)
— — — — avec résineux	Bb (R)	Bb (R 01)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	Bj (Pb)	Bj (Pb 01)
— — — — avec résineux	Bj (R)	Bj (R 01)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S 01)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg 01)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb01)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr 01)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E 01)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R 01)
Épinette rouge résineuse	Er (R)	Er (R 01)
Épinette résineuse	Er (R)	Er (R 01)
— à pin gris	Er (Pg)	Er (Pg01)
— à pin rouge	Er (Pr)	Er (Pr 01)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F 01)
— — — sur station humide	M (F)	M (F 01)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— à essences intolérantes	F1
— à essences tolérantes	F2
— sur station humide	F3
— (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc	Bb
— (plantation)	Bb p
Peuplier à peuplier baumier	Pe
Frênaie	Fr
Érablière rouge	Er
Érablière	E
— à bouleau blanc	E1 (Bb)
— à bouleau jaune	E1 (Bj)
— à peuplier	E1 (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	E1 (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes	E1 (F2)
Plantation d'érables à sucre	Ers p
— de bouleau jaune	Bej p
— de peuplier	Pe p
— de peuplier hybride	Peh p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	∨
Dénudé et semi-dénudé humide	⊥
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle aux épinettes légères	cpe
Chablis partiel	cpp
Épidémie légère	pl
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cT
Brûlis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	pt
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 ans	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	30-30 "	30-80 "
50 "	41-60 "	50-30 "	30-80 "
70 "	61-80 "	80-30 "	30-80 "
90 "	81-100 "	90-30 "	30-80 "
120 "	101 et plus	120-30 "	30-80 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je(jeune) irrégulier: Prod.3 dominante de tout le peuplement, majorité des tiges ayant moins de 10 cm DHP.
Jeunes peuplements, majorité des tiges ayant 0 à 10 cm.
Vieux irrégulier: Prod.3 dominante de tout le peuplement, majorité des tiges ayant plus de 10 cm DHP.
Autres peuplements, majorité des tiges ayant plus de 10 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 75%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 25%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	30 à 50%	?
Forte	50 à 80%	??
Abrupte	81% et plus	???
Superficie entourée de pentes > 51%		↑

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 D3 c3 cp 10 cm D
- D — défoliation
- c3 — classe de pente
- cp — cause d'âge
- 10 cm — classe de hauteur
- D3 — classe de densité
- S — sous groupe d'essences
- 60 — groupement d'essences

R C5 H 58 D1
- D1 — classe de densité
- H — type de couvert
- 58 — classe de hauteur
- C5 — classe de pente
- R — groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. SIGNATURE: Jean-Pierre Jean

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. Dryade inc. Conseillers en aménagement SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4
Mode de tenure ou de gestion	
Bloc d'aménagement	000 14 04
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	40404*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	7
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1439*
Région écologique	12d
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1984
Carte forestière : Année de publication : 1985
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/8/84
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-11 S.E. S.O.	32-J-10 S.E. S.O.	32-J-9 S.E. S.O.
32-J-6 N.E. S.E. S.O.	32-J-7 N.E. S.E. S.O.	32-J-8 N.E. S.O.
32-J-3 N.E. N.O.	32-J-2 N.E. N.O.	32-J-1 N.E. N.O.

32 J / 7 S.E.